

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail — Liberté — patrie*



ASSEMBLÉE NATIONALE

-----

Cabinet de la Présidente

**ADOPTION EN PLÉNIÈRE DU PROJET DE LOI DE FINANCES  
EXERCICE 2022**

-----

ALLOCUTION DE  
SON EXCELLENCE MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lomé, 28 décembre 2021

**Monsieur le Ministre des droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, porte-parole du Gouvernement ;**

**Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances ;**

**Monsieur le Ministre Conseiller à la Présidence de la République ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du bureau et de la conférence des présidents ;**

**Honorables députés et chers collègues ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de service de l'administration parlementaire ;**

**Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**

**Distingués Invités ;**

## **Mesdames et Messieurs,**

L'Assemblée nationale, saisie du projet de loi de finances, exercice 2022 par le Gouvernement, le 15 novembre 2021, a procédé à son examen, conformément à ses prérogatives constitutionnelles. Ce projet est élaboré dans un contexte d'incertitudes liées à la persistance de la pandémie à covid-19. Quoique les projections des analystes aient fait craindre l'effondrement de l'économie mondiale, nous constatons fort heureusement que les indicateurs de croissance économique de notre pays sont plutôt rassurants.

En effet, malgré la crise sanitaire, le projet de loi de finances exercice 2022 déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale était projeté à 1,760 milliards de francs CFA en ressources et en charges contre 1.702,9 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2021, soit une hausse de 3,4%.

L'examen en commission a eu globalement pour résultat l'augmentation du montant des prévisions du budget initial. Il s'élève désormais à 1779.191.684.000 francs CFA. La Représentation nationale a donc fait le choix d'une mobilisation plus accrue des ressources internes nécessaires à l'amélioration de notre croissance économique.

**Chers collègues députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

Ce budget reflète avec éloquence la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, de faire du Togo un pays de vitalité et de performance dans tous les secteurs. Il traduit l'image d'un État moderne en pleine croissance.

En effet, la loi de finances, exercice 2022, prévoit une reprise des activités économiques et projette une augmentation du taux de croissance du PIB réel de 1,8% en 2020 à 5,3% en 2021, soit une progression de 3,5 points. Ce taux devrait se

situer à 6,1% en 2022. Le taux d'inflation quant à lui est maîtrisé sous le seuil du plafond communautaire de 3%.

Au titre des orientations fiscales, le budget exercice 2022 vise entre autres : l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, l'allègement de la charge fiscale, la simplification des procédures fiscales, les ajustements techniques.

D'une manière générale, le budget, exercice 2022, met en évidence une maîtrise des charges de fonctionnement et un renforcement de la soutenabilité de l'endettement public. Cela permettra de dégager des marges budgétaires au profit des investissements structurants et de la poursuite des efforts de modernisation du Togo.

À ce titre, l'Assemblée nationale se réjouit que les secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et l'économie aient retenu une attention toute particulière du gouvernement. D'autres secteurs

notamment l'agriculture, l'économie numérique, les infrastructures font partie des priorités du budget exercice 2022.

S'agissant particulièrement du secteur de l'éducation, il s'agit de doter le Togo d'un système éducatif plus équitable et plus performant avec pour objectif de former des citoyens responsables, compétents, créatifs et engagés. Ce qui est visé c'est un système d'enseignement supérieur innovant, proche des étudiants et veillant à l'adéquation entre la formation et nos besoins de développement. En fait, c'est l'ensemble des jeunes que l'État va accompagner, pour une parfaite intégration dans la société et dans la vie professionnelle.

Par conséquent, les secteurs des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat ainsi que de l'enseignement supérieur se verront renforcés avec des actions portant entre autres sur le renforcement des infrastructures scolaires, la mise en place des centres d'excellence et des

Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD).

Au-delà de ces grandes missions, nous notons un renforcement des actions déjà en cours pour l'inclusion sociale. D'une manière globale, la part relative aux dépenses sociales dans le budget, exercice 2022, est de 46,6% contre 43,8% pour le collectif budgétaire 2021, soit une hausse de 14,1%.

Toujours à travers cette loi de finances, le Togo compte poursuivre sa stratégie de prévention des risques et menaces sécuritaires, ainsi que ceux liés aux changements climatiques. Ces dépenses permettront de garantir un environnement propice à une croissance économique forte, inclusive et durable.

Enfin, les choix budgétaires pour 2022 vont dans le sens de la consolidation du processus de décentralisation notamment avec l'allocation de ressources au Fonds d'appui aux collectivités

territoriales (FACT) ainsi que les investissements pour la construction des mairies.

**Honorables députés et chers collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

À la lumière de ces constatations, je voudrais, rendre hommage au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour les performances économiques enregistrées, la stabilité du cadre macroéconomique, les mesures d'assainissement des finances publiques et le climat favorable dans lequel le budget a été élaboré.

En effet, cette loi de finances que nous avons adoptée est une loi budgétaire de la résilience et de la confiance en l'avenir. Avec ce budget, l'État envoie un message d'espoir à l'ensemble de nos concitoyens. Oui, nous sommes capables de retrouver la trajectoire exigeante et stimulante qui

permettra au Togo de franchir une nouvelle étape de son développement durable.

**Honorables députés et chers collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

Pour parvenir à une optimisation des atouts dont dispose notre pays, la Représentation nationale encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts de modernisation de notre pays et d'intensification de l'investissement agricole, véritable catalyseur pour le développement de l'économie verte.

Avant de terminer, j'adresse mes remerciements à chacun d'entre nous pour sa contribution à la préparation ou au vote de la loi de finances exercice 2022. Je voudrais d'abord me réjouir de la qualité des discussions de ce jour et remercier le ministre de l'Économie et des Finances et son

équipe pour leur disponibilité. Ensuite j'adresse mes chaleureuses félicitations aux membres de la commission des finances et à tous les honorables députés qui ont pris part aux intenses travaux en commission. Enfin je salue la contribution enrichissante de tous au débat de ce jour.

Puisse l'Éternel bénir le Togo afin que l'année 2022 soit plus paisible et prospère !

Je vous remercie.